

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**de la MOYENNE MOSELLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes**  
**de la Moyenne Moselle**

---

**Séance du 23 JUIN 2011**

**Date de convocation :**  
**14 juin 2011**

L'an deux mille onze, le vingt trois juin à 20 heures 30  
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni

**Nombre de conseillers :**

\* en exercice : 35

\* présents : 26

\* votants : 32

au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDT

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusés : Mr Jean-Marie REMY, Mme Christiane LOEFFEL,  
avec pouvoir Mrs Jacques AUBRY, Noël TROUY, Mme Christelle  
PAILLARD, Mr Frédéric DULOT

**Délib n° 2014/11**

Étaient excusés : Mrs Michel GRANDJEAN, Michel LEGRAS

Était absente : Mme Josiane HAMANN

Mr Jean-Marie BEURNEL a été désigné en qualité de secrétaire de séance

**Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**  
**- Année 2010**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle présente aux membres du conseil Communautaire le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, année 2010.

Le présent document constitue le rapport annuel sur le service de collecte et de traitement des ordures ménagères que le Président de la Communauté de Communes est tenu de présenter à chacune des collectivités membres dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné, par application à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**- DELIBERATION -**

Le Conseil Communautaire,

➤ **PREND** acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, année 2010.

Fait et délibéré à CHARMES  
Le 23 mai 2011  
Le Président,  
Philippe AUSSEDT  
Maire de PORTIEUX